



École
nationale
des
chartes

COURS INAUGURAL DE NATHAN SCHLANGER

Mardi 14 octobre 2014, à 17 heures

« Fondations archéologiques – le sol, l'objet et le patrimoine »

Nathan Schlanger

École nationale des chartes

Salle Léopold Delisle, 65, rue de Richelieu, 75002 Paris

Accès libre dans
la limite des places
disponibles

Page Facebook:
[http://www.facebook.com/
EcoleNationaleDesChartes](http://www.facebook.com/EcoleNationaleDesChartes)

Présentation

Au moment de s'installer à proximité du quadrilatère Richelieu, l'École nationale des chartes renoue avec la tradition de l'enseignement de l'archéologie dans lequel se sont illustrés particulièrement Jules Quicherat, Eugène Lefèvre-Pontalis et Jean Hubert en créant une nouvelle chaire. Le dispositif complète les trois chaires d'histoire de l'art (Moyen Âge, époque moderne, XIX^e et XX^e siècles) actuellement existantes. Le titulaire en est Nathan Schlanger.

Enseignée à l'École nationale des chartes depuis la réforme de 1847, l'archéologie y a longtemps servi de source matérielle et d'appui historique à l'étude des civilisations de l'occident médiéval. Les évolutions intellectuelles et institutionnelles qu'a vécues l'archéologie depuis la moitié du XIX^e siècle ont fait d'elle une discipline autonome, dont les méthodes et les questionnements propres sont riches d'apports originaux à notre compréhension du passé. L'enseignement proposé à l'École nationale des chartes a donc pour objectif de renouer avec les enjeux fondateurs de l'archéologie contemporaine, concernant la lecture du sol d'où sont extraits les restes archéologiques, la nature de ces objets comme témoins et comme documents historiques, ou encore les impératifs patrimoniaux qui accompagnent l'étude et la valorisation de ces vestiges matériels, fragiles et non-renouvelables, du passé.

Le cours de première année introduira les élèves au processus archéologique dans son ensemble (programmation, prospection, terrain et étude des vestiges, publication et valorisation des résultats), en les initiant aux dimensions scientifiques, patrimoniales et documentaires de la discipline. Les cours de deuxième et troisième années, qui porteront sur l'étude de la culture matérielle, sur les archives du sol, et sur l'histoire de l'archéologie, confirmeront la place de l'archéologie dans la démarche historique, critique et pluridisciplinaire, qui caractérise l'École nationale des chartes depuis sa fondation.

Biographie

Nathan Schlanger est archéologue et historien de l'archéologie. Suite à son master et Ph.D à Cambridge (1995) et un post-doc à Oxford (1998), il rejoint en 2000 l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) pour la coordination scientifique du projet européen AREA (*Archives of European archaeology*) jusqu'à 2008. En 2005, il est recruté à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) en charge de la mission « Recherche et développement international ». Suite à son HDR (Paris 1, 2012), il intègre l'équipe de recherche de l'École du Louvre, avant d'être élu directeur d'études en archéologie à l'École nationale des chartes en 2014.

Attention, nouvelle adresse
65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
[communication@
enc.sorbonne.fr](mailto:communication@enc.sorbonne.fr)
www.enc.sorbonne.fr